

Combinaison de quad, trek, en mer et montagne



Jours:	8
Prix:	955 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★☆☆☆☆
	📍 Hors des sentiers battus 📍 Paysages
	📍 Trekking 📍 Plages et Littoraux

Informations utiles pour la partie quad

Faire une **randonnée en quad au Maroc** est tout simplement une façon particulière de découvrir le territoire. Elle s'effectue, en général, avec un guide, lui-même en quad, et une assistance en 4x4, les deux reliés par un téléphone quand il y a du réseau. L'assistance est présente à chaque pique-nique et chaque soir, voire plus si c'est nécessaire. En moyenne, le temps de roulage quotidien est de 6 heures, avec un rythme plus calme en première journée. La sélection du parcours et des étapes dépend de la météo et de la durée du circuit.

Informations utiles pour la partie trek

Avec un guide, le **trek** est surtout adapté en durée et en difficulté selon les envies et le physique des personnes qui veulent le faire. Certains trajets pourraient demander l'utilisation d'un 4x4 afin de rejoindre des points difficiles d'accès, mais intéressants. Si nous choisissons de passer une nuit en bivouac sauvage, l'agence nous fournira le matériel nécessaire.

Voici un tour qui peut être modifié selon nos préférences : il suffit d'aviser l'agence.

Jour 1. Aglou Plage



Agadir 📍
🚗 97km - ⌚ 1h 30m
Tnine Aglou 📍

🏠 Hébergement

Le chant du Chameau

- Accueil à l'**aéroport international Agadir Al-Massira**. Nous partons, ensuite, en taxi pour rejoindre **Aglou**, une commune rurale marocaine nichée dans la province de Tiznit. Ce trajet peut durer jusqu'à 1 heure et 30 minutes.
- Sur place, nous sommes hébergés au Chant du Chameau, à proximité immédiate de l'Atlantique. Une nuitée en demi-pension, chambre double avec salle de bain nous y attend.

Jour 2. Journée quad dans les dunes



Tnine Aglou 📍

- Depuis Aglou ou du bivouac de l'agence, nous traversons premièrement des pistes au bord de l'océan à la rencontre des **dunes**, des **grottes de pêcheurs**, des **cultures locales**, des **villages typiques**...

Le repas du midi se passe dans une auberge ou encore sous forme de pique-nique sous des eucalyptus.

Si nous y sommes en bonne saison, nous pouvons également observer des oiseaux fréquentant les rives d'un oued.

Après cette pause déjeuner, nous pilotons sur des pistes de sable avant de traverser un village en pierre abandonné. Ce dernier est un coin propice pour voir les bergers tondre leurs moutons au printemps. Ce sera en admirant la vue imprenable sur l'océan que nous retournerons vers notre campement.

Chaque soir, nous pouvons passer une nuit en demi-pension dans un hébergement différent et varié : grotte de pêcheurs, auberge à la plage d'Aglou, bivouac sauvage, auberge avec piscine...

☕ Petit déjeuner	Le chant du Chameau
🍴 Déjeuner	Pique-nique préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Bivouac sauvage

Jour 3. Journée quad dans la montagne



Tnine Aglou 📍

- En direction des terres intérieures, halte au puits d'un village pour observer les troupeaux se désaltérer. En continuant le trajet, nous franchirons d'abord un **ancien souk** avant d'arriver au plateau où nous pique-niquons près d'une ancienne bergerie.

L'après-midi est marqué par le trajet montrant un **village de montagne** et surtout un **magnifique canyon**. En haut, nous jouirons d'abord d'une vue imprenable sur l'Anti-Atlas avant de redescendre vers notre bivouac.

En principe, nous passons une nuit au bivouac de l'agence.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍴 Déjeuner	Pique-nique préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Bivouac sauvage

Jour 4. Journée quad au lac ou au barrage

Tnine Aglou 📍

- Depuis le campement, nous traversons une **palmeraie** avant de longer un oued en direction d'un barrage. Quelques **paysages magnifiques** peuvent titiller nos yeux durant ce trajet. L'après-midi, nous franchissons une piste sablonneuse appelée « **la piste de l'arbre isolé** » menant vers le bord de la mer.

Il y a également un chemin qui passe par un lac, mais ce parcours est très physique et réservé aux pilotes plus expérimentés.

La nuit : hébergement en demi-pension.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Auberge
🏠 Hébergement	Auberge

Jour 5. De mer à montagne



Tnine Aglou 📍

🚗 150km - ⌚ 2h 30m

Taroudant 📍

- Depuis Aglou, nous prenons un taxi pour aller à Taroudant, une ville du Sud-ouest du Maroc dans la plaine du Souss. En général, le trajet s'effectue en 2 heures et 30 minutes.
- Selon les disponibilités de l'agence, nous pouvons faire une **brève visite de Taroudant** : remparts, souks, tanneries... Pour déjeuner, nous nous arrêtons dans un petit resto de la médina, le vieux quartier.
- Depuis Taroudant, nous avons besoin de 45 minutes pour aller au village berbère d'**Afensou** où se dresse la montagne Jebel Aoulime faisant jusqu'à 3 500 mètres d'altitude.

On nous accueille dans notre maison d'hôtes : les Terrasses de l'Atlas.

🚗 - ⌚ 45m
Afensou 📍

- Bien installés, nous nous préparons déjà pour une **petite randonnée** pour aller à la **gorge de Tamdousnous**. À pied ou à dos d'un âne, nous passons par les champs et le long du torrent. L'aventure est marquée par les baignades en eaux vives et le passage, en équilibre, sur des canaux d'irrigation.

On passe évidemment une nuit aux Terrasses de l'Atlas : hébergement en chambre double avec salle de bain et terrasse, demi-pension.

☺ Petit déjeuner	Auberge
🍴 Déjeuner	Restaurant local
🍷 Dîner	Les terrasses de l'Atlas
🏠 Hébergement	Les terrasses de l'Atlas

Jour 6. Trekking sur des crêtes panoramiques



Afensou 📍

- On nous recommande de rejoindre la **ligne de crêtes** qui se trouve face à notre maison d'hôtes. Cette promenade panoramique demande 4 heures de marche. Pourtant, nous avons besoin de 6 heures en tout pour pouvoir également explorer la ligne de crêtes qui est un endroit magnifique. Ce parcours peut être rallongé selon nos besoins.

- À notre retour, un hammam traditionnel au feu de bois nous attend aux Terrasses de l'Atlas.

Après avoir pris ce bain de vapeur relaxant, chaud et humide, nous sommes invités à goûter au couscous fait maison.

- Une nouvelle nuitée aux Terrasses de l'Atlas.

Ceux qui le souhaitent peuvent à la place dormir en **bivouac sauvage**, sous tente ou à la belle étoile, sur l'une des crêtes. De plus, ils profiteront d'un feu de camp et d'une barbecue. Leurs bagages seront portés par des ânes.

☺ Petit déjeuner	Les terrasses de l'Atlas
🍷 Dîner	Les terrasses de l'Atlas
🏠 Hébergement	Les terrasses de l'Atlas

Jour 7. Hautes vallées des amandiers et des noyers

Afensou 📍

- Avec un 4x4 (voire à pied pour les sportifs et courageux !), les vallées et les gorges d'altitude sont accessibles.

- Sur place, à faire sur mesure, nous parcourons à pied différents sites : **des villages berbères typiques, des petites cascades, des bergeries en altitude** en direction des plus hautes cimes du coin.

À la fin de la journée, nous regagnons notre maison d'hôtes pour nous initier à la préparation et à la cuisson du pain berbère avec Hafida.

Tous réunis, nous nous reposons, avec fond musical, en attendant le moment pour déguster les tajines fait maison.

On passe toujours la nuit aux Terrasses de l'Atlas.

☺ Petit déjeuner	Les terrasses de l'Atlas
🍷 Dîner	Les terrasses de l'Atlas
🏠 Hébergement	Les terrasses de l'Atlas

Jour 8. Retour à Agadir



- C'est le moment de dire au revoir à nos hôtes des Terrasses de l'Atlas, car nous prenons maintenant le taxi vers Taroudant, via une autre route assez scénique.
- Taxi pour Agadir

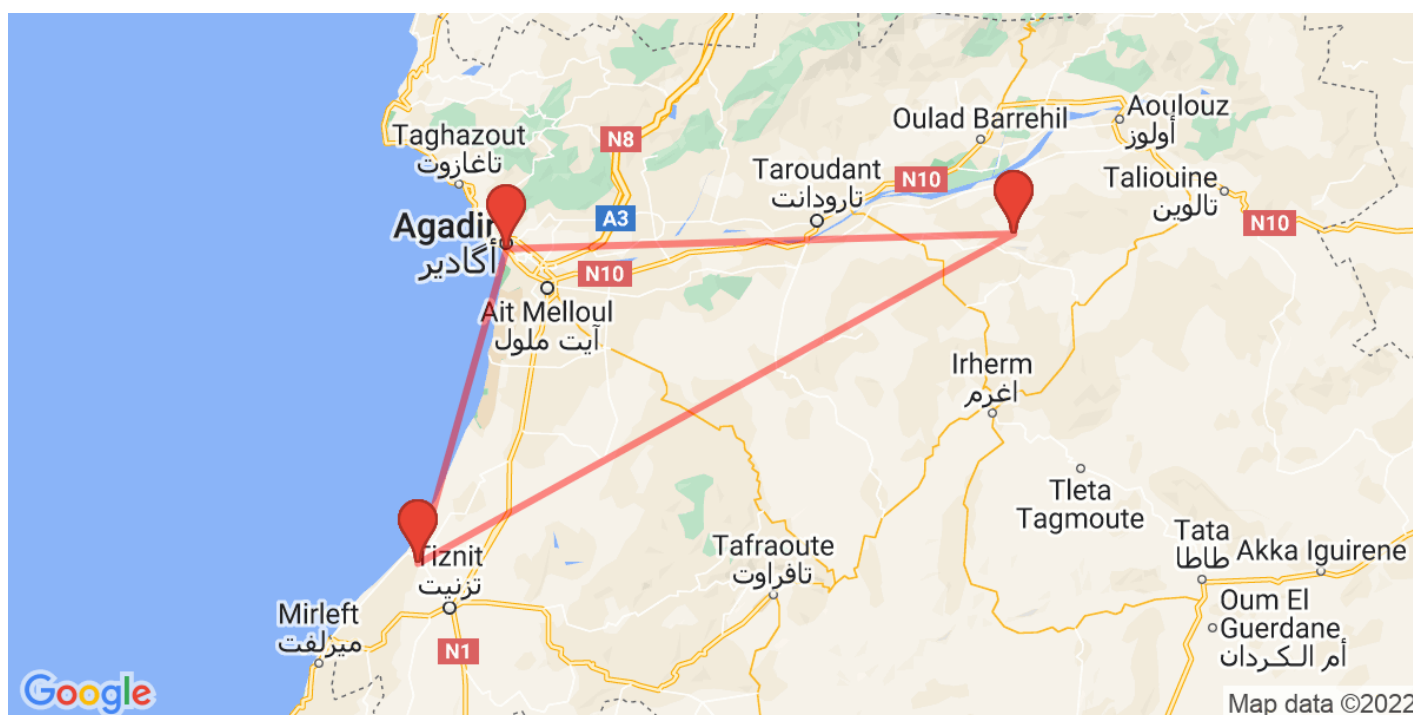
 Petit déjeuner

Les terrasses de l'Atlas

Afensou 
 -  45m
Taroudant 

Agadir 

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-4	5-5	6-6	7-7	8-8
1265 EUR	1215 EUR	1145 EUR	1095 EUR	1045 EUR	995 EUR	955 EUR

Inclus

- Les différents transferts en taxi,
- l'hébergement tel que décrit sur tout le séjour,
- l'ensemble de la restauration,
- la location des quads avec casque,
- les excursions guidées avec assistance 4x4 quand nécessaire,
- les visites, les activités (hammam, calèche, etc.),
- les boissons non alcoolisées sauf le premier soir,
- les taxes locales,

Non inclus

- Les billets d'avion,
- les boissons non alcoolisées le premier soir.

- les frais d'agence.

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.